

La Gazette en Yvelines

BOIS D'ARCY
Ils tentent de catapulter un
colis dans la prison, leur
voiture les trahit

Actu page 11

Face à l'insecurite, la Mairie adapte ses festivites

Dossier page 2

Rendez-vous incontournables des beaux jours, la fête foraine et le festival Contentpourien ne se dérouleront pas comme d'habitude. Pour des raisons de sécurité, la Mairie a décidé de limiter les festivites à 19 h. Ce qui a provoqué l'ire des forains et l'annulation du festival.



POISSY
Les élus
l'assurent : le
RER A résistera
à l'arrivée
d'Eole

Actu page 4

■ **POISSY**
La production de Stellantis
à l'arrêt Page 4

■ **VERNEUIL-SUR-SEINE**
Près de 60 millions d'aides pour
rénover les Briques Rouges Page 6

■ **MANTES-LA-JOLIE**
Le Nouveau Collège encore une fois
à l'arrêt Page 9

■ **MANTES-LA-JOLIE**
Pour régler une dette, ils partent
cambrioler un appartement Page 10

■ **VOLLEY-BALL**
Le CAJVB finit
en beauté Page 12

■ **VALLEE DE SEINE**
Pendant 3 jours, le Blues sera au cœur
des Yvelines Page 14

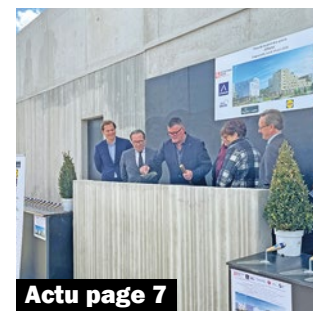
CHANTELOUP-LES-VIGNES
La Ville cherche
commerce désespérément

Actu page 6



Actu page 6

EPONE
Les habitants
découvrent leur
nouvelle Place
des services



Actu page 7

MAGNANVILLE
L'Atrium,
nouveau point
d'entrée de la
ville



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-VILLE

Face à l'insécurité, la Mairie adapte ses festivités

■ AURELIEN BAYARD

En mai, fais ce qu'il te plaît... Mais seulement lorsque les conditions optimales sont réunies. À Mantes-la-Ville, l'ambiance pré-festive s'installe avec l'arrivée de la fête foraine lors de la Pentecôte et s'affirme ensuite avec le festival *Contentpourien*. Cependant, cette année sera différente pour les Mantevilloises et Mantevillois qui comptaient y faire un saut. Déjà, parce qu'ils ne pourront pas assister à ces deux événements. En effet, l'un va devoir fermer boutique à partir de 19h tandis que l'autre - prévu initialement du 28 au 30 juin prochain au Parc de la Vallée - est tout bonnement annulé. Pourtant ce n'était pas l'objectif de la Mairie.

« Le but premier était seulement changer le périmètre pour cette année exceptionnelle » explique-t-on du côté de l'hôtel de Ville. Tout d'abord, le plan Vigipirate a été relevé à son niveau maximum - urgence attentat - ce qui oblige toutes les collectivités à rester sur leur garde car, malheureusement, ces événements tragiques n'arrivent pas qu'aux autres. Magnan-

de la flamme dans le département le 23 juillet, et les épreuves sur le territoire, les polices municipales et nationales vont être fortement mises à contribution. Enfin, le contexte local y joue aussi pour beaucoup.

Toujours des tensions entre quartiers

« Nous nous sommes rendus compte que les tensions déjà existantes entre quartiers commencent à se raviver » déplore la mairie. Une « guerre » latente depuis plus d'une dizaine d'années avec en point d'orgue l'assassinat du jeune Wahid. Le 9 juin 2014, ce jeune homme de 22 ans qui habitait dans une zone pavillonnaire au-dessus de la cité des Merisiers depuis trois ans, est abattu d'un coup de fusil dans le thorax. À l'époque, même s'il était connu des services de police pour des vols ou trafic de stupéfiant, celui qui était en train de passer un bac pro était surtout victime de son entourage d'après ses proches. Selon leurs dires, la nuit du meurtre, Wahid avait séparé



Alexandre Aumont, organisateur de *Contentpourien*, aurait préféré le quinzième anniversaire du festival d'une autre manière. Surtout que Julian Marley, fils de, était prévu au programme.

sieurs dizaines de véhicules garés aux Merisiers ont été vandalisés, ce qui a provoqué le même type de dégradation dans la zone du « Bas du Domaine » les jours suivants. « C'est une minorité d'individus, une cinquantaine environ, qui provoque ce désordre » explique le maire SE Sami Damergy. L'édile et son équipe assurent qu'ils suivent cela de près : « Nous mettons en place des dispositifs. Les centres de vie sociale vont à la rencontre des jeunes, il y a les vacances apprenantes... 6 jours sur 7 il peut ne rien se passer mais un drame serait déjà trop. » Ils remarquent également que ces échauffourées se déroulent partout en France. « Des phénomènes de bande cherchant à se faire remarquer sur les réseaux sociaux et ne sachant pas du tout pourquoi ils se battent » se désole la Mairie.

Un quinzième anniversaire amer

Avant d'annuler *Contentpourien*, une réunion a eu lieu entre la Ville et Alexandre Aumont, son organisateur. « On comprend, dit-il d'un air dépit, ce n'est jamais agréable de voir que dans sa ville des gens puissent se tirer dessus. » Cependant, il note que l'édition précédente s'était déroulée pendant la période des émeutes (dues à la mort du jeune Naël, NDLR) sans encombre. « De plus, les gens

du quartier nous connaissent, nous n'avons aucun problème avec eux et ils sont ravis de voir leur famille venir » ajoute le président de l'association À chacun son cirque. Par ailleurs, plusieurs dispositifs sont en place pour que tout se passe correctement : des fouilles systématiques à l'entrée du festival et les mineurs devant être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Alexandre Aumont regrette surtout les conséquences de cette décision.

Plus de 1200 h de travail qui sautent pour des intermittents du spectacle et des prestataires devant se passer de contrat de plusieurs milliers d'euros. Une annulation rendue d'autant plus amère puisque Julian Marley, fils de et vainqueur du Grammy awards « album reggae de l'année 2024 », devait être la tête d'affiche du quinzième anniversaire du festival. « Il profitait d'une tournée européenne pour faire escale chez nous » précise l'organisateur de *Contentpourien*. Par ailleurs, il précise que les activités « hors les murs » au niveau du Chaplin à Mantes-la-Jolie, à Buchelay ou avec la Compagnie des Contraires à Limay se tiendra bien. Mais si lui a déjà tourné la page et prépare déjà la prochaine édition, il n'en est rien du côté des forains.

Alexis Glon, délégué national de l'union de l'intersyndicale des en-

treprises foraines, menace la Mairie d'une « manifestation monstre » entre le 13 et le 21 mai. Dans les colonnes du *Parisien*, lui et ses compères assurent qu'ils bloqueront la commune et fait déjà tout pour chauffer à blanc ses troupes via son compte Facebook. Depuis plusieurs jours, il partage des vidéos - dans lesquelles nous pouvons voir des forains déplacer des blocs de ciments afin de mettre en place leurs attractions - ou des articles rappelant qu'ils ont déjà réussi à faire flancher les villes souhaitant les déloger comme Gargenville il y a onze ans. À l'époque, une trentaine d'entre eux s'étaient pointés devant la mairie et des bagarres avaient même éclaté.

« Monsieur le maire a fait la proposition de fermer à 19h. Eux ne veulent pas ce créneau. Le but est de circonscrire l'événement jusqu'au coucher du soleil, avance l'équipe municipale mantevilloise, c'est pareil pour toutes nos festivités comme les fêtes de quartier. » Toutefois, elle assure que cette décision reste temporaire et que tout redeviendra comme avant en 2025 : « Utilisons ce périmètre horaire plus restreint pour que tout puisse se passer correctement, et l'année prochaine, il n'y aura aucun souci. » La deuxième quinzaine de mai permettra de juger la compréhension des organisateurs de la fête foraine sur cette décision. ■



Sami Damergy, maire SE de Mantes-la-Ville, a pris cette décision afin d'éviter tout accident dans cette période où les forces de l'Ordre vont être mises à contribution.

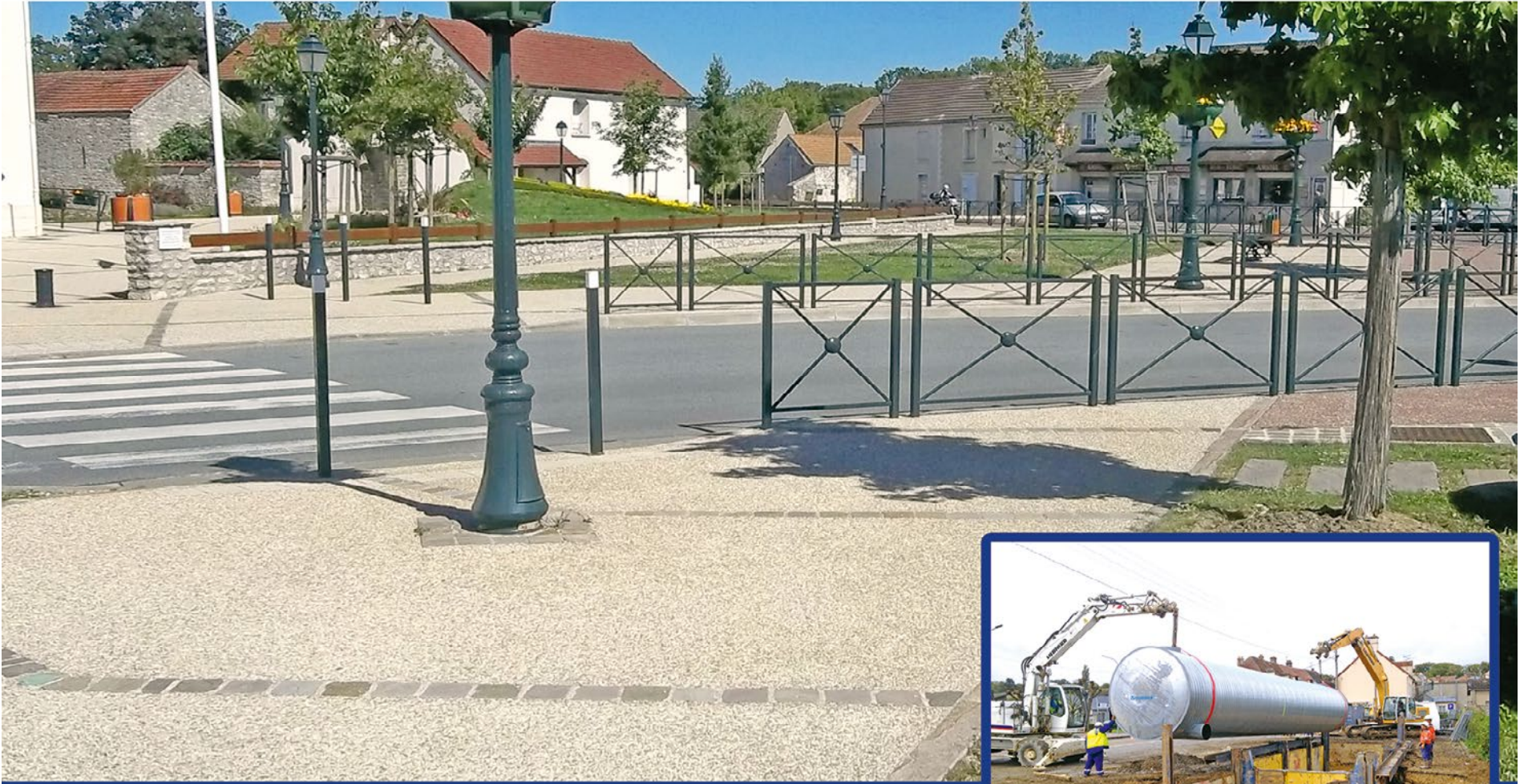
ville, Conflans-Sainte-Honorine ou Rambouillet en sont les tristes témoins. Ensuite, l'arrivée des Jeux Olympiques dans l'Hexagone rime avec déploiement d'un dispositif de sécurité conséquent. « Les forces de l'Ordre vont être beaucoup sollicitées » pointe la commune mantevilloise. En effet, entre le passage

plusieurs jeunes - issus des quartiers des Merisiers, du Village et du domaine de la Vallée - qui se battaient rue du Parc, aux abords de la fête foraine.

Malheureusement une décennie plus tard, l'atmosphère reste toujours tendue. Il y a un mois, plu-



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

POISSY

Les élus l'assurent : le RER A résistera à l'arrivée d'Eole

Un rassemblement était organisé devant la gare de Poissy, le samedi 27 avril au matin, pour réaffirmer l'attachement de la commune au RER A, et répondre aux élus du Val d'Oise qui espèrent toujours récupérer deux rames de la branche Poissy au profit de Cergy.

■ MAXIME MOERLAND

C'est une rumeur qui enflé depuis de nombreux mois au sein de la Cité Saint-Louis : la branche pisciacaise du RER A va-t-elle disparaître au profit de Cergy, avec l'arrivée d'Eole ? C'est en tout cas le son de cloche qu'aiment propager les élus du Val d'Oise, qui verraient d'un bon œil une meilleure desserte de Cergy afin de pallier les galères rencontrées par les usagers.

Pour la Mairie de Poissy, cependant, et plus globalement pour les élus du territoire, il est hors de question de laisser la moindre rame aux voisins cergysois : ils l'ont rappelé lors d'un rassemblement organisé le samedi 27 avril dernier, sur le parvis de la gare pisciacaise, durant lequel ils ont répondu aux inquiétudes des usagers.

« Les lignes A et E sont appelées à cohabiter et à se renforcer mutuellement, a assuré la maire Sandrine

Berno Dos Santos, qui s'est également défendue face à certains commentaires qualifiant les élus de « hors sol ». « On ne se déplace pas tous en voitures avec chauffeur. Les élus ne sont pas salariés de la Ville, ils ont tous des vies professionnelles à côté, et donc ils prennent les transports en commun que ce soit le bus, le RER ou le train jusqu'à Saint Lazare. Oui on est avec vous, oui on comprend ce que vous vivez, parce que les galères que vous vivez, on les vit aussi ».

Le vice-président chargé des mobilités à la communauté urbaine GPSEO, Eddie Aït, a tenu à rappeler « l'attachement » du territoire au RER A. « Ce combat est un combat de territoire, un combat pour répondre aux enjeux de mobilités et aux enjeux liés au développement économique, poursuit l'édile carriérois. Il doit également être une réponse efficace au peuplement de



Outre les belles paroles et les promesses, les habitants ont même eu droit à un peu de concret avec l'annonce de la création d'un groupe de travail pour relever les difficultés des usagers de la ligne A.

notre territoire qui est un élément positif, et en répondant aux enjeux de peuplement du territoire, on réduit l'empreinte carbone des déplacements individuels ».

L'argument du développement économique tient particulièrement à cœur au député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, Karl Olive. Il a insisté sur l'attractivité de la commune et le développement de son maillage économique. « Nous sommes redevenus le premier bassin d'emploi des Yvelines et de la Vallée de Seine, a rappelé l'ancien maire pisciacais. Et ce n'est pas un hasard si on a considéré que l'emploi devait être notre premier combat. Il faut permettre aux entreprises qui

viennent de s'installer de pouvoir les accueillir et de leur faciliter les transports, c'est ce qui se passe avec le campus XXL de Stellantis, avec le Paris-Saint-Germain, le nouvel hôpital... »

Outre les belles paroles et les promesses, les habitants ont même eu droit à un peu de concret. Sandrine Berno dos Santos a annoncé la composition d'un groupe de travail afin de « regarder les symptômes » et « dresser un diagnostic » de la situation pour ensuite l'adresser à Île-de-France Mobilités pour « faire avancer les choses ». « On compte sur vous car les premiers concernés, ce sont les usagers ». ■

■ EN BREF

YVELINES

Les usagers de l'A13 vont devoir prendre leur mal en patience

Fermée depuis le 19 avril à hauteur de Vaucresson (Hauts-de-Seine) jusqu'au tunnel de Saint-Cloud dans les deux sens, l'A13 n'ouvrira pas cette semaine.

Une famille de renard, quelques joggers, voilà ce qu'on peut désormais croiser lorsque l'on regarde l'A13 entre Vaucresson (Hauts-de-Seine) et le tunnel de Saint-Cloud. Et ce n'est pas aujourd'hui que des automobilistes vont pouvoir emprunter cet axe autoroutier. En effet, après avoir indiqué une réouverture le 1^{er} mai, il n'en sera rien puisque des nouvelles microfissures ont été détectées et la fissure d'origine a encore bougé. La Préfecture alsoséquanaise a indiqué dans un communiqué, le 27 avril, qu'il apparaît nécessaire de « poursuivre les investigations engagées » et de « réaliser des analyses complémentaires ». C'est pour cela qu'une réunion d'expert aura lieu le 29 avril afin de faire un point sur la situation et indiquer le calendrier de réouverture. De son côté, le Département conseille d'anticiper les déplacements dans le secteur en consultant le service Sytadin et à privilégier au maximum les transports en commun. ■

■ EN BREF

POISSY

La production de Stellantis à l'arrêt

2 500 salariés de l'usine pisciacaise du groupe automobile sont au chômage technique, en raison d'une grève du fournisseur MA France à Aulnay (Seine-Saint-Denis) qui dure depuis le mercredi 17 avril.

Voilà plus d'une semaine que l'usine Stellantis de Poissy ne tourne plus. La raison ? Une longue grève qui dure depuis le mercredi 17 avril, non pas au sein

même du site pisciacais, mais chez MA France, à Aulnay (Seine-Saint-Denis), sous-traitant chargé de fournir Stellantis en pièces essentielles, que ce soit de car-

rosserie ou de châssis. De quoi figer la production dans les usines Stellantis de Hordain, Luton en Angleterre, et donc de Poissy.

« Cesser ce chantage à l'emploi »

Les salariés de MA France sont en grève à l'appel d'une intersyndicale CGT-CFDT-FO « afin d'obtenir des garanties sur l'avenir de leur emploi et la pérennité du site industriel », selon la CGT. « Stellantis, avec ses profits colossaux, a les moyens de maintenir tous les emplois et les salaires, a déclaré FO de son côté dans un communiqué. L'entreprise doit cesser ses pratiques d'exploitation des sous-traitants et négocier de bonne foi avec les représentants des salariés et cesser ce chantage à l'emploi ».

Les salariés de Stellantis Poissy ont d'ailleurs affirmé leur soutien aux grévistes. La direction a, elle, annoncé un retour progressif à la normale à partir de ce jeudi 2 mai. ■

POISSY

Des formations pour apprendre les bons gestes en cas d'incendie

Après les deux incendies qui ont frappé la rue des Pavillons à Poissy, les pompiers sont allés à la rencontre des habitants de ce quartier afin de leur expliquer les bonnes pratiques en cas d'incendie.

La rue des Pavillons a été le théâtre de deux incendies au mois de mars. Fort heureusement, aucun des deux n'avait fait de victimes. Afin d'assurer que cela se déroule toujours de cette manière, les pompiers sont venus expliquer à ses habitants les gestes et comportements qui sauvent en cas d'incendie domestique le mercredi 24 avril. La maire de Poissy, Sandrine Berno Dos Santos, était également présente lors de cette formation.

70 % des incendies meurtriers surviennent la nuit

Le ministère de l'Intérieur rappelle sur son site internet que tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée car 70 % des incendies meurtriers surviennent la nuit.

Ensuite, après avoir alerté les secours et les autres personnes de l'habitation, évacuer les lieux au niveau du point de rassemblement prévu à cet effet. En cas de fumée, baissez-vous afin de respirer le moins de vapeurs toxiques. ■



Les pompiers sont venus expliquer les gestes qui sauvent aux habitants de la rue des Pavillons à Poissy après deux incendies survenus au mois de mars.



La direction a, elle, annoncé un retour progressif à la normale à partir de ce jeudi 2 mai.

YVELINES

Informez-vous sur vos droits dans votre commune

Dans le cadre de la **Journée Nationale de l'Accès au Droit, des consultations juridiques gratuites seront accessibles dans plusieurs communes, le vendredi 24 mai.**

Le Conseil Départemental de l'accès au Droit organise, le vendredi 24 mai prochain, des consultations juridiques sur 7 sites du ressort, à savoir l'ensemble des tribunaux des Yvelines et les deux Maisons de Justice et du Droit du département, en collaboration avec l'ordre des avocats du barreau de Versailles, la chambre départementale des commissaires de justice des Yvelines et la chambre interdépartementale des notaires de Versailles. Vous pourrez ainsi profiter de conseils et d'informations sur vos droits via des consultations gratuites, confidentielles et accessibles à tous au tribunal judiciaire de Versailles, aux tribunaux de proximité de Mantes-la-Jolie, Poissy, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, ou encore à la maison de la justice et du droit de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Mureaux. Pour en bénéficier, prenez rendez-vous avant le 14 mai par téléphone au 01 39 07 38 03, ou par mail à l'adresse cada-yvelines@justice.fr. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

Ça boxe au parc de la Vallée

Depuis le 19 mars et jusqu'au 28 juin, la mairie de Mantes-la-Ville, le bailleur Les Résidences Yvelines-Essonne, le CAMV et l'AS Poissy Boxe organisent le Boxing 2024. Tous les jeunes de la ville âgés entre 16 et 25 ans peuvent venir se défouler en enfilant les gants au Parc de la Vallée. Pour Elizabeth, coach de l'association piscia-caise, c'est un moyen de canaliser le trop plein d'énergie que ces jeunes peuvent emmagasiner. Par ailleurs, certains éducateurs du dispositif « projet initiative-jeune » (PIJ) de Mantes-la-Ville sont également présents afin de discuter avec les participants et répondre à leurs différentes interrogations. ■

GARGENVILLE

La commune en fête jusqu'à dimanche

Ce mercredi 1^{er} mai marque le premier jour de la fête communale de Gargenville, qui se déroulera jusqu'à dimanche avec un point d'orgue le samedi soir, entre retraite aux flambeaux et grand défilé.

Le stade Marinette et Marcel Platier s'apprête à accueillir une nouvelle fois la fête communale de Gargenville, à partir de ce mercredi 1^{er} mai. La fête foraine s'apprête à animer la place du 8 mai ce mercredi de 14h à 20h, jeudi de 16h à 20h, vendredi de 15h à 23h, samedi de 14h à minuit et dimanche de 14h à 20h.

Grand défilé et une retraite aux flambeaux

La soirée du samedi sera celle à ne pas rater, avec un grand défilé et une retraite aux flambeaux à travers les rues de Gargenville au départ de l'avenue Thiers à 20h30, et une arrivée vers 22h sur la place du 8 mai. Pour retrouver le programme en détail, rendez-vous sur le site internet de la commune (gargenville.fr). ■

■ EN BREF

YVELINES

Qu'ont voté les élus lors du conseil départemental du 26 avril ?

Jeudi dernier se déroulait la dernière séance départementale en date à l'Oxygène Factory des Mureaux, avec au programme, des thématiques comme l'emploi, l'insertion ou la solidarité.

C'est dans la matinée du vendredi 26 avril que les élus départementaux se sont réunis pour une nouvelle assemblée, à l'Oxygène Factory des Mureaux. Bon nombre

de sujets étaient à l'ordre du jour, à commencer par la question de l'insertion et de l'emploi. Le Département attribue en effet 4 subventions au titre du Fonds social

européen pour un montant de plus de 6 millions d'euros, sur des projets axés sur l'inclusion active et l'insertion professionnelle des jeunes. Il a également renouvelé son contrat départemental des Solidarités avec l'État : conclu pour 4 ans, ce contrat prévoit la mise en œuvre d'un plan composé de 8 actions au service de la prévention et de la protection de l'enfance.

Le Département intensifie son soutien financier aux projets locaux via trois Contrats ruraux, un Contrat rural Yvelines+ et le Contrat de Développement Yvelines + de Limay, totalisant 3,6 millions d'euros, mais aussi aux projets éducatifs des collèges locaux avec une subvention de 560678 euros à plus de 90 collèges publics pour des voyages scolaires, des projets pédagogiques et l'acquisition de matériel. Enfin, des subventions ont également été votées pour la création du tiers-lieu de la brasserie Respekt à Achères (voir notre édition du 28 février), et la rénovation de l'épicerie locale par l'association Comptoir des potagers. ■



Le Département intensifie son soutien financier aux projets locaux et éducatifs.

LIMAY

La fête foraine revient du 8 au 12 mai

L'événement traditionnel du printemps se tiendra du mercredi 8 au dimanche 12 mai sur la place des fêtes, rue Lafarge à Limay.

Les manèges, jeux et autres confiseries s'apprêtent à faire leur retour sur la place des fêtes de Limay. Du mercredi 8 au dimanche 12 mai, les Limayennes et Limayens pourront à nouveau profiter de la fête foraine rue Lafarge. Au niveau des horaires, l'événement se tiendra du mercredi au samedi de 14h à 23h (avec des tarifs réduits le ven-

dredi), et le dimanche de 14h à 20h. Une offre de restauration sera proposée sur place. Et pour ceux qui souhaitent prolonger le plaisir, on rappelle que dès le lendemain du dernier jour de la fête foraine limayenne, ce sera au tour de celle de Mantes-la-Ville, du 13 au 21 mai. Pour rappel, celle-ci sera ouverte tous les jours, mais uniquement jusqu'à 19h. ■



L'événement se tiendra du mercredi au samedi de 14h à 23h (avec des tarifs réduits le vendredi), et le dimanche de 14h à 20h.

EPONE

Les habitants découvrent leur nouvelle Place des services

La Ville inaugurerait, la semaine dernière, la toute première Place des services des Yvelines, qui a pris ses quartiers au sein de l'ancienne mairie d'Épône. Entre livraisons, prêts d'objets et coworking, le lieu géré par La Poste a pour but de participer à la redynamisation du cœur de ville épônois.

■ MAXIME MOERLAND

Le rendez-vous était donné à 16h30, vendredi dernier, au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville d'Épône. Les habitants de tous les âges se succèdent alors autour de quelques cafés et viennoiseries, avant de suivre le maire Ivika Jovic pour une visite de ce nouveau lieu du centre-ville pas comme les autres : la Place des services, inaugurée en grande pompe quelques jours plus tôt.

Ce concept de conciergerie de proximité du groupe La Poste fait son arrivée dans les Yvelines, après s'être déjà installé dans une quinzaine de communes françaises. Outre la réception de colis, on y trouve un peu de tout : un service de prêt d'objet, de photocopies, d'impressions et scans et une bibliothèque partagée au rez-de-chaussée, mais aussi une salle de réunion et une salle de co-working à l'étage. Des services simples, mais bienvenus dans un cœur de ville épônois qui manque cruellement

de vie. « Il était temps ! », glisse une habitante présente lors de la visite. « Même pour ceux qui n'ont pas besoin de ces services, cela fait au moins un lieu d'échange », ajoute sa voisine.

Les casiers connectés, présents à l'extérieur pour récupérer soi-même des commandes passées chez les commerçants du coin, ont particulièrement eu du succès auprès des habitants, qui se demandaient où étaient le piège. « Ça doit bien coûter quelque chose », se demande une Épônoise

d'un ton suspicieux. « Ça va vraiment être utilisé, ça ? » s'interroge un autre participant. Une démonstration plus tard de ce dispositif gratuit, et les voilà convaincus.

« La Place des services est unique, car elle est collée aux réalités et aux besoins des citoyens », déclarait Florence Pavageau, déléguée régionale du groupe La Poste, le jour de l'inauguration des lieux. Une enquête publique a en effet été partagée il y a quelques mois pour connaître les attentes et les besoins des Épônoises et des Épônois en terme de services. « Nous avons la chance d'avoir à disposition un concept moderne et connecté qui redonne sens et vie à notre centre-ville », se satisfait Ivika Jovic. Pari gagné ? Réponse dans quelques mois, quand on saura si les habitants se sont bel et bien appropriés ce nouvel espace. ■



Le régisseur, présent sur place du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 12h, apporte une présence humaine à ce dispositif connecté.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Près de 60 millions d'aides pour rénover les Briques Rouges

La Mairie de Verneuil-sur-Seine a dévoilé devant 200 personnes, le samedi 27 avril, les résultats de l'étude pré-opérationnelle au sujet de la rénovation du quartier des Briques Rouges.



La Ville a obtenu le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Copropriétés Dégradée, permettant de bénéficier d'un maximum d'aides publiques.

« Je suis ce dossier depuis quatre ans. C'est un long chemin. Aujourd'hui, on a le résultat ». Le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter, s'est réjoui de l'avancée du projet de rénovation du quartier des Briques-Rouges, samedi dernier au complexe sportif François Pons. 200 personnes se sont déplacées à l'occasion de cette seconde édition des États généraux du projet, afin d'en apprendre plus sur ce chantier attendu.

La Ville a obtenu le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat -

Copropriété Dégradée, permettant de bénéficier d'un maximum d'aides publiques. Ainsi, l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (34,6 millions d'euros), la Région Île-de-France (1,7M) et la Ville de Verneuil (1,7M) vont participer au financement des travaux pour alléger la facture des propriétaires de ce quartier de près de 6000 habitants. Sans oublier 1001Vies Habitat, qui va verser 20,7 millions d'euros pour ce chantier, pour un total d'aides de 58,7 millions d'euros, soit 83 % du montant estimé des travaux. « Un tel niveau d'aide, c'est inédit ! », s'est enthousiasmé Fabien Aufrechter. ■

■ EN BREF

ANDRESY

Les candidatures au Conseil municipal des jeunes sont ouvertes

La municipalité d'Andrésy a lancé son appel à candidatures à destination des collégiens et lycéens pour intégrer le Conseil municipal des jeunes, jusqu'au 14 mai.

Vous êtes collégien ou lycéen et vous résidez à Andrésy ? Vous souhaitez vous investir dans l'animation de votre commune ? Vous pouvez candidater dès maintenant pour devenir conseiller municipal des jeunes et ainsi vous impliquer dans la vie démocratique locale.

Les votes s'effectueront les 16 et 17 mai à l'espace de vie sociale des Charvaux, à l'accueil Andrésy Jeunesse et au collège Saint-Exupéry. Les résultats seront ensuite annoncés le lundi 20 mai, avant l'installation du conseil municipal des jeunes prévue le mercredi 29 mai. ■

Une aide du service Andrésy Jeunesse

Pour faire campagne, il vous faut formuler des propositions utiles pour l'ensemble des jeunes Andrésiennes et Andrésiens, et créer des supports de campagne pour faire connaître vos idées. Le service Andrésy Jeunesse, situé au complexe Stéphane-Diagana, vous accueille pour échanger, rédiger, créer, imprimer et diffuser – au sein du collège Saint-Exupéry et du lycée Jules Ferry – votre programme.



Pour faire campagne, il vous faut formuler des propositions utiles pour l'ensemble des jeunes Andrésiennes et Andrésiens, et créer des supports de campagne pour faire connaître vos idées.

■ INDISCRETS

Un Damergy va-t-il défendre les couleurs de la France au Mexique ? Non, on ne parle pas de Samy Damergy, maire de Mantes-la-Ville, mais de son fils Elias. Passé par le centre de formation du Stade Rennais, le gardien de but mantevillois fait partie des joueurs pré-sélectionnés pour accompagner l'ancien Bleu Samir Nasri lors de la Kings League.

Cette compétition de football à 7, fondée par l'ancien international espagnol Gérard Piqué, mettra aux prises des équipes représentées par des créateurs de contenu et d'anciens professionnels, lors d'un tournoi qui se déroulera du 26 mai au 8 juin prochain au Mexique. Le Mantais sera-t-il de la partie ? Réponse dans les prochains jours. ■

C'est un duel 100 % yvelinois qui s'est joué sur le plateau de *The Voice*, samedi dernier. Originaire d'Ecquevilly, Stolt affrontait la Pisciacaise Adnaé lors de l'épreuve des battles de la dernière émission. À l'arrivée, c'est cette dernière qui s'est imposée grâce au vote du public, qui a jugé sa performance supérieure avec 62 % des voix. Son interprétation de « Pour ne pas vivre seule » de Dalida a donc plus marqué les téléspectateurs que celle de Stolt qui, lui, s'est lâché sur le titre « Jealous » de Labyrinth.

L'aventure s'arrête déjà, donc, pour le protégé de Zazie qui avait impressionné l'ensemble des coaches lors de la toute première émission en interprétant « It's a Man's Man's Man's World » de James Brown. Les Yvelines seront à l'ouïsson derrière Adnaé, désormais, pour la suite de la compétition. ■

Les travaux nécessaires au prolongement du RER E devaient initialement perturber la circulation sur le pont enjambant la voie ferrée boulevard Sully à Mantes-la-Jolie. Finalement, il n'en sera rien : suite à une modification des travaux, la fermeture du pont ne sera finalement pas nécessaire. Aucune répercussion sur le trafic routier n'est donc attendue. Pour le plus grand bonheur des automobilistes buchelois. ■

Ariane 6 poursuit son bonhomme de chemin vers les étoiles. Le corps central du lanceur, fabriqué au sein du site Ariane-Group des Mureaux, se trouve désormais sur le pas de tir de Kourou avec les deux boosters de l'Ariane 62.

Dans les prochains jours, les boosters seront raccordés au corps central. Ainsi, le lanceur sur le pas de tir n'attendra plus que l'installation du composite supérieur, comprenant notamment la coiffe et les charges utiles, pour être complet. « Bientôt, cette merveille prendra son envol » s'est enthousiasmé Josef Aschbacher, directeur général de l'ESA. ■

MAGNANVILLE

L'Atrium, nouveau point d'entrée de la Ville

À cause des multiples recours de la part d'Auchan, l'Atrium - projet immobilier résidentiel et commercial de Magnanville - a été retardé de plus de trois ans et demi. Sa première pierre a été symboliquement posée le 29 avril en présence des élus et des promoteurs.

■ AURELIEN BAYARD

Depuis plus de dix ans, l'emplacement de l'ancien entrepôt du magasin But attendait un projet immobilier digne de ce nom afin de débarrasser Magnanville de cette verrue urbaine. « C'est comme si nous étions dépossédés d'une partie de notre ville » soupire Michel Lebouc, l'édile de cette commune yvelinoise.

Et finalement, grâce à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, l'établissement foncier d'Île-de-France ainsi que le Département – qui effectuera en parallèle les travaux du rond-point du futur complexe d'entrée de ville – l'Atrium est enfin en train de sortir de terre. Les 20 000 m² se décomposent de la manière suivante : 169 logements, une résidence intergénérationnelle, un hôtel trois étoiles avec 93 chambres, sept commerces de proximité et un Lidl. D'ailleurs, c'est à cause de l'enseigne discount

que ce projet n'est toujours pas terminé.

« **Auchan, des scélérats !** »

En effet, pour arriver à la pose de la première pierre symbolique en cette journée du 29 avril, Magnanville a dû se battre contre Goliath : le centre commercial Auchan de Mantes-la-Jolie. « Des scélérats ! » comme n'hésite pas à les qualifier Pierre Bédier. Le président du Département continue sur sa lancée et poursuit la mauvaise publicité envers les magasins de la famille Muliez : « Celui de Plaisir est moins cher que son homologue mantais. Je n'appelle pas au boycott mais... » Quant à Michel Lebouc, lui aussi estime que les recours étaient abusifs mais préfère de rester factuel : « Dès l'origine du projet en 2019, ils sont passés par la commission départementale d'aménagement commercial et ont

été déboutés. Alors ils ont sollicité celle nationale qui nous a obligés à fournir des documents complémentaires. »

Bis Repetita, LIDL a bien le droit de poser ses valises à Magnanville mais le centre-commercial n'a pas encore dit son dernier mot. Le tribunal administratif de Versailles a été saisi et doit rendre sa décision prochainement. « Je ne peux encore rien dire » glisse-t-il avec un sourire évocateur. Même si le succès se dessine, l'édile regrette cependant les presque quatre années de perdues. En plus du parfum de la victoire, un sentiment de satisfaction régnait dans le barnum monté à l'intérieur du chantier car les appartements ont quasiment tous trouvé

preneurs. « Il n'en reste plus que 22 à l'achat » précise Mathieu Lebreton, le président d'Alteara Cogedim, également ravi de voir que les futurs propriétaires étaient à 50 % yvelinois. Du côté de la municipalité, on explique cette réussite grâce à la diversité des lots proposés : sur les 169, 45 sont en logement locatif intermédiaire et 46 logements locatifs sociaux. Un moyen d'assurer une mixité de la population.

Les travaux sont censés se terminer lors du deuxième semestre 2025. Et plus qu'une nouvelle entrée de ville pour la partie nord de Magnanville, l'Atrium sera également une juxtaposition entre cette commune et sa voisine de Mantes-la-Ville. ■



Bien que le chantier ait déjà débuté en juillet 2023, la première pierre a été posée symboliquement le 29 avril.

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Projet de prison : un grand débat public le 31 mai

Les habitants sont invités à donner leur avis sur la future construction de la maison d'arrêt à Magnanville, le vendredi 31 mai, à 19h30 au gymnase Marie-Amélie Le Fur.

Le maire de Magnanville, Michel Lebouc, l'avait annoncé lors de la dernière manifestation contre le projet : le grand débat public sur la construction d'une prison de 700 places sur la commune aura bien lieu. Le rendez-vous est donné le vendredi 31 mai prochain, à 19h30, du côté du gymnase Marie-Amélie Le Fur. Celui-ci est d'ailleurs situé au niveau de la place Pierre Bérégozovoy et tout proche du lycée Senghor. À deux pas, donc, de l'emplacement désigné par l'État pour l'implantation de la future maison d'arrêt. L'événement est ouvert à tous, et se déroulera en présence de différents élus du territoire. Pour rappel, la municipalité a marqué son opposition au projet à de nombreuses reprises, notamment à cause de l'artificialisation des sols avec 20ha de terres agricoles consommées, la proximité à 150 mètres des habitations, ou encore les questions de mobilités. ■

■ EN BREF

JUZIERS

50 ans après, le chemin Paul Héros est enfin rénové

Après que de nombreux élus juziérois se soient cassé les dents sur le projet, le chemin Paul-Héros, qui dessert 16 pavillons, a enfin été goudronné puis inauguré le samedi 27 avril dernier.

Cela faisait plusieurs dizaines d'années que le sujet traînait dans les bureaux de la mairie de Juziers, la

faute à de nombreux obstacles de nature administrative. Mais ça y est, les riverains du chemin du Héros,

à Juziers, peuvent souffler : ils disposent désormais d'une voie d'accès toute neuve, goudronnée, afin d'accéder à l'un des 16 pavillons du pâté de maison.

Ce chantier, qui a nécessité un investissement de 350 000 euros, a concerné les réseaux d'eau et d'assainissement, la régularisation du foncier en accord avec les propriétaires, la création de deux zones de stationnements en pavés filtrants, la réalisation d'un enrobé en remplacement de l'ancien chemin de terre, et des aménagements favorisant l'écoulement et l'infiltration des eaux de pluie. « La rénovation des voiries est une des priorités de mon mandat, a déclaré Cécile Zammit-Popescu, présidente de GPSEO. C'est pourquoi la Communauté urbaine s'est dotée d'un programme pluriannuel d'investissement de la voirie 2022-2026 d'un montant de 100 millions d'euros. En 2023, 164 opérations d'entretien et de réhabilitation ont été réalisées pour un montant de plus de 18 millions d'euros. En 2024, ces aménagements représentent 38 % du budget global de GPSEO ». ■

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

De nombreux aménagements sur l'île de la Dérivation

Travaux sur la passerelle, espaces verts, vidéosurveillance... La municipalité a lancé des travaux sur le secteur de la rue des écluses et de l'île de la Dérivation, en ce mois d'avril.

L'île de la Dérivation se refait une beauté. Divers travaux et aménagements ont été lancés en cette fin de mois d'avril à Carrières-sous-Poissy, du côté de la rue des écluses et de la fameuse île, avec notamment quelques retouches au niveau des espaces publics : outre l'ajout de bornes d'apport volontaire par la communauté urbaine

Grand Paris Seine et Oise pour une meilleure gestion des déchets, des racks à vélo ont été installés sur la plaine de l'île. Des caniveaux et grilles seront remplacés au niveau des boxes de stationnement, tandis qu'une campagne de rebouchage des nids de poule est également prévue.

Plusieurs changements sur la passerelle

La passerelle va, elle aussi, bénéficier d'aménagements avec la pose d'un miroir de sécurité, la pose d'une peinture protectrice sur les bardages corrodés ou encore du remplacement des luminaires. Enfin, la municipalité compte bien poursuivre le déploiement de la vidéosurveillance sur le secteur dans les prochains mois. ■



Le chantier a nécessité un investissement de 350 000 euros.



Outre l'ajout de bornes d'apport volontaire par la communauté urbaine pour une meilleure gestion des déchets, des racks à vélo ont été installés sur la plaine de l'île.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

La Ville cherche commerce désespérément

Les Gilets Bleus – le service de proximité de la CCI Versailles-Paris – ont fait étape à Chanteloup-les-Vignes le 24 avril. Avec l'équipe municipale, ils sont allés à la rencontre des commerçants afin de redynamiser le cœur de ville et retirer l'étiquette de cité dortoir.

■ AURELIEN BAYARD

Depuis un peu plus d'un an, les Gilets Bleus de la CCI Versailles-Paris écument les communes yvelinoises. Plus d'une cinquantaine ont reçu la visite de Guillaume Cairou, son président, et de ses acolytes afin de tâter le pouls des commerces environnants. Ils discutent avec les municipalités dans le but de construire un centre-ville dynamique. « Il y a un fort besoin de développement économique et une cohérence de commerce à construire » explique Catherine Arenou, la maire chantelouvaise. De plus, avec une hausse de 25 % de la population en 10 ans, elle estime que le potentiel est là.

La Mairie utilise tout ce qu'elle a en son pouvoir – « c'est-à-dire pas grand-chose » ironise Catherine Arenou dans son franc-parler habituel – pour garder une certaine mainmise : devenir propriétaire des murs. Ainsi, plus

de 1 000 m² ont déjà été achetés dans le but d'assurer une diversité de commerces. Actuellement, son équipe municipale travaille sur deux projets. Le premier, trouver un remplaçant au restaurant Au Petit Bonheur. Alors que les deux anciens gérants avaient récupéré le commerce de Solange, ils ont finalement fait faillite à l'été 2023. Depuis les locaux sont inoccupés. La Ville met en avant qu'un appartement est à disposition du futur acquéreur juste au-dessus. Le

second est de trouver un boucher dans le quartier de la Noé.

Les Gilets Bleus et l'équipe municipale ont ensuite fait le tour des popotes en commençant par l'opticien en face de l'hôtel de Ville. Jean-Marc Seguetta, le propriétaire, était auparavant à Triel-sur-Seine jusqu'à ce que son bâtiment soit frappé d'insalubrité et proche de s'effondrer. Selon lui, il faudrait améliorer les formalités administratives et revoir les loyers. En effet, lorsqu'il recherchait un nouvel emplacement, le lunetier avait remarqué que certaines sommes mensuelles demandées étaient proches de celle des centre-commerciaux. De son côté, Houssaine El Sami, gérant de la boulangerie La Belle Arôme s'intéressait aux aides disponibles pour l'achat de nouvelles machines. ■



Guillaume Cairou, le président de la CCI Versailles-Paris, et Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes, sont allés à la rencontre des commerçants afin de recueillir leurs doléances.

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Le Clos de la Ravinière inauguré

Le 24 avril, la maire de Chanteloup-les-Vignes, Catherine Arenou, a inauguré le nouvel ensemble immobilier du Clos de la Ravinière. Il est composé de 22 pavillons individuels ainsi que d'une résidence de 20 appartements.



Après 10 ans de propositions de projets immobiliers, 22 pavillons individuels et une résidence de 20 appartements sont sortis de terre au clos de la Ravinière.

« Pendant plus de 10 ans, ici, nous avons refusé des projets de promoteurs, qui envisageaient notamment de construire des grandes barres d'immeubles ce qui ne correspondait pas aux besoins de Chanteloup » explique Catherine Arenou lors de l'inauguration du nouvel ensemble immobilier situé au clos de la Ravinière. Et en effet, point de tours à l'horizon mais 22 pavillons individuels ainsi qu'une résidence de trois étages, en comptant le rez-de-chaussée, composée de 20 appartements.

Lédile, les représentants du promoteur Nexity et du bailleur Les

Résidences Yvelines Essonne sont allés à la rencontre de ces nouveaux Chantelouvaux qui avaient déjà des doléances.

En effet, ils se plaignaient que l'accès donnant vers la rue de Denouval n'était pas assez sécurisé pour les piétons, ce qui pouvait obliger les parents d'élèves à faire un détour pour rallier l'école élémentaire Paul Verlaine.

Après cette prise de parole, Nexity et Les Résidences Yvelines Essonne ont assuré que ce problème serait réglé très prochainement. ■

EN BREF

YVELINES

Cette députée yvelinoise était au Congrès américain pour voter l'aide historique à l'Ukraine

Natalia Pouzyreff, députée de la 6^{ème} circonscription des Yvelines, était à Washington la semaine dernière, alors que se jouait l'adoption des 60 milliards d'aide à l'Ukraine au Congrès américain.

Cette décision a été longuement attendue pour des raisons de politique interne. Mais l'aile droite américaine

a fini par plier : l'aide historique de 60 milliards d'euros à l'Ukraine a été adoptée par le chef de la Chambre

des Représentants, le Speaker Johnson, le samedi 20 avril dernier.

Au moment même où se jouait l'adoption de cette décision par le Congrès américain, la députée de la 6^{ème} circonscription des Yvelines Natalia Pouzyreff était cette semaine à Washington, pour tenter d'influencer la décision des Congressmen, au sein d'une délégation parlementaire inédite au format Triangle de Weimar : aux côtés d'un député allemand et d'un député polonais, Natalia Pouzyreff a rencontré le premier jour l'administration démocrate, puis des membres du Sénat et de la Chambre des Représentants. L'objectif ? « Contre l'unité et la détermination des trois pays France – Allemagne – Pologne, et l'urgence à contre l'avancée des troupes russes dans les mois à venir », glisse-t-on du côté de la députée. Natalia Pouzyreff s'est d'ailleurs félicitée « de la décision du Speaker Johnson de porter aux voix ce projet. Les États-Unis vont enfin pouvoir apporter l'assistance financière et militaire dont l'Ukraine a besoin de façon urgente ». ■



Aux côtés d'un député allemand et d'un député polonais, Natalia Pouzyreff a rencontré le premier jour l'administration démocrate, puis des membres du Sénat et de la Chambre des Représentants.

GARGENVILLE

Avez-vous vu Alexandre, 23 ans et disparu depuis le 21 avril ?

La police nationale des Yvelines a diffusé un appel à témoins pour retrouver Alexandre, jeune homme de 23 ans disparu depuis le dimanche 21 avril, et qui pourrait se trouver dans le secteur de Gargenville.

Les jours s'égrènent, et toujours pas de nouvelle. Un appel à témoins a été diffusé le 23 avril dernier afin de retrouver Alexis Bernardino, jeune de 23 ans disparu deux jours plus tôt à Issou. Sa voiture a été découverte le lendemain, stationnée à proximité du pont de Gargenville. Les recherches effectuées par la suite sur les bords de Seine n'ont malheureusement rien donné.

Le jeune homme de type européen a des yeux marrons, des cheveux bruns mi-longs et une barbe. De corpulence fine, il mesure 1,72 mètre. Au moment de sa disparition, il aurait pu être vêtu d'une veste noire. Si vous avez quelque information concernant la disparition d'Alexandre, il vous

faut contacter le commissariat de Mantes-la-Jolie au 01 30 94 82 10. ■



Si vous avez quelque information concernant la disparition d'Alexandre, il vous faut contacter le commissariat de Mantes-la-Jolie au 01 30 94 82 10.

MANTES-LA-JOLIE

Cantine à prix fort pour l'élève harcelée, sushis à la police municipale : Vous avez dit deux poids, deux mesures ?

Le rapport à l'alimentation n'est pas le même selon qu'on est une élève harcelée d'une commune voisine ou des élus mantais, le maire et sa première adjointe et un chef de service qui s'organisent une dégustation de sushis.

■ SALONIC BRAMUDA



Actuellement, aucune solution viable n'a été trouvée par la ville de Mantes-la-Jolie pour l'enfant qui est scolarisée sur la commune.

Dura sed lex. La loi est dure mais c'est la loi ? Depuis plusieurs semaines, une élève scolarisée dans une école de Mantes-la-Jolie du fait d'un harcèlement subi dans sa commune de résidence de Buchelay voit ses parents contraints de payer la cantine scolaire plus de deux fois plus cher que dans sa ville d'habitation. Sans que la municipalité de Mantes-la-Jolie à l'heure où nous écrivons ces lignes soit parvenue à trouver une solution satisfaisante pour que l'enfant et ses parents ne subissent pas une sorte de double-peine.

D'un côté une enfant de 10 ans mise à l'index par des camarades d'école, contrainte de changer d'établissement du fait de coups, insultes et crachats reçus en guise de cadeau de bienvenue, de l'autre des coûts de cantine qui explosent car la jeune fille n'habite pas Mantes-la-Jolie alors qu'elle y était scolarisée jusqu'en juin dernier.

Selon sa mère, ce changement d'école n'est pas un caprice de

l'enfant mais bel et bien la conséquence de violences verbales et physiques subies par l'élève qui démontre un mal être certain.

Actuellement, aucune solution viable n'a été trouvée par la ville de Mantes-la-Jolie pour l'enfant qui est scolarisée sur la commune. Pourquoi le maire s'arcoute-t-il de manière inflexible et sans une once d'humanité pour permettre à cette famille modeste qui était encore mantaise voici quelques mois de bénéficier au moins ponctuellement d'un tarif plus doux ? Mystère !

Des sushis à la police municipale

Hasard du calendrier, dans le même temps, le nouveau chef de la police municipale Vincent Pelletier en provenance de la banlieue lyonnaise n'a rien trouvé de mieux à faire que de convier le maire et sa première adjointe à déguster des sushis au poste de police municipale. Le tout arrosé d'une bière française brassée dans le Pas de Calais, de la Goudale pour les amateurs de ce breuvage alcoolisé.

Et c'est bien là que le bât blesse.

Comment un chef professionnel d'une police municipale peut-il convier des élus dans un service communal où on manipule des armes létales et où a priori, la consommation d'alcool est totalement prohibée ?

Ce chef de la police municipale qui s'est promis de remettre les délinquants mantais au pas, à commencer par ceux du Val-Fourré, fait en l'occurrence une bien mauvaise entrée en matière dans la sous-préfecture yvelinoise.

Après avoir mis en place un jury hasardeux pour sélectionner les gardiens de la brigade équestre, fait sortir un pistolet automatique de l'armurerie pour juger de la compétence des candidats au maniement de l'arme, c'est désormais au vu et au su de tous qu'il organise une sorte de « *sushi partie* » accompagnée de bière au poste de police.

Mais que les gardiens de police municipale ne se plaignent pas. Il leur a été laissé à disposition les sushis non consommés. Messires Cognet et Pelletier ainsi que Dame Hervieux sont décidément trop bons. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le Nouveau Collège encore une fois à l'arrêt

Le 5 février, une vingtaine d'enseignants du Nouveau Collège de Mantes-la-Jolie avaient exercé le droit de retrait afin d'alerter sur leurs conditions de travail désastreuses. Lundi et mardi, une nouvelle opération « collège mort » a eu lieu à l'appel des fédérations de parents d'élèves pour les mêmes raisons.



Après le 6 février, une nouvelle opération collège mort a lieu dans cet établissement situé dans la cité du Val Fourré, en réseau d'éducation prioritaire.

Le Nouveau Collège n'a pas résolu ses problèmes. Une vingtaine de professeurs avaient déjà exercé leur droit de retrait le 5 février afin de dénoncer les conditions terribles d'enseignements. S'en était suivie une opération « *collège mort* » le lendemain. Bis Repetita le 29 et 30 avril puisque la même action a été lancée par la fédération des conseils des parents d'élèves. Celle-ci dénonce dans une pétition disponible en ligne « *la maltraitance institutionnelle, le manque de moyens humains et de nombreux dysfonctionnements au sein de l'établissement* ».

Par ailleurs, depuis le début de l'année, les équipes enseignantes ont signalé plus de 650 incidents, parmi ceux-ci des « *comportements inadaptés en classe* », des faits de « *violences physique ou verbale et d'agression* »... De plus, depuis 3 ans, ils déplorent l'arrêt de nombreux projets et estiment qu'il n'y aura pas assez de professeurs pour assurer le « *choc des savoirs* ». ■

MANTES-LA-JOLIE

Les berges de Seine nettoyées... en paddle

L'association Un Mantois Plus Propre organise régulièrement des sorties en paddle, afin de ramasser les nombreux déchets qui jonchent les berges du fleuve. La prochaine se tiendra ce samedi 4 mai.

Depuis 2020, ils s'activent dans les forêts et les cours d'eau pour faire la chasse aux déchets. L'association Un Mantois Plus Propre a relancé ses sorties de ramassage pour l'année 2024, avec deux sessions prévues au mois de mai : le samedi 4 et le samedi 25. Ces opérations de nettoyage ont cependant une particularité : elles s'effectuent sur l'eau, à bord d'un paddle.

La dernière en date, le 21 avril, a été l'occasion pour l'association d'inaugurer sa nouvelle base au Club de voile de Mantes-la-Jolie. 8 paddles sont alors sortis sur l'eau, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la pêche a été bonne : 85 bouteilles en plastique, 59 bouteilles en verre, 133 canettes aluminium ou encore 2 panneaux de

porte de voiture et 1 bouteille de gaz ont notamment été récoltés. Si vous souhaitez participer aux prochaines opérations de nettoyage en paddle, rendez-vous sur le site internet de l'association (unmantoispluspropre.fr/inscription). ■



La dernière sortie en date, le 21 avril, a été l'occasion pour l'association d'inaugurer sa nouvelle base au Club de voile de Mantes-la-Jolie.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Rue Maurice Berteaux, tout le monde connaît ce Muriautin s'approchant de la cinquantaine. Depuis 2022, il mène son petit trafic de cocaïne bon an mal an. Ses clients - qui se dirigent vers lui par le bouche-à-oreille - le contactent via WhatsApp, Signal ou Telegram voire en écrivant un sms à « *Marcel Coco* » (le nom a été changé, NDLR). Tous ont le même profil : des hommes d'âge mûr voulant échapper à la dure réalité de la vie comme la mort d'un parent proche ou un travail stressant. D'ailleurs, le presque cinquantenaire assure avoir un code d'honneur : il n'achète que pour lui ou ses habitués et refuse de vendre à des mineurs. Par mois, son business lui rapporte un millier d'euros, ce qui lui permet de payer son loyer et de vivre décemment. Mais n'étant pas très discret, la police finit par tomber sur lui le 17 mars.

La garde à vue se déroule mal. Les effets de la cocaïne se dissipent et il alterne les phases apathique et colérique. Toutefois, il avoue tout

LES MUREAUX Un petit dealer écroué

Depuis près de 2 ans, un Muriautin menait son petit trafic de cocaïne dans la rue Maurice Berteaux. Arrêté le 17 mars suite à une surveillance de la police, l'homme de 46 ans a écopé de 30 mois d'emprisonnement - dont 12 avec sursis - par le tribunal de Versailles le 26 avril.



Le Muriautin regrette d'être retombé dans ses travers - il avait déjà eu une condamnation pour les mêmes faits en 2020 - et reste conscient qu'il vend « de la merde ».

et c'est pour cette raison qu'il comparait au tribunal de Versailles le 25 avril. Son avocate le défend au maximum afin d'éviter l'incarcération. Elle rebondit sur une phrase du procureur de la république, qui, après ses recommandations, explique qu'il faudra essayer de le réintégrer socialement. La femme de loi demande un régime de semi-liberté pour que le dealer cherche un travail et une formation, deux choses qu'il n'a plus depuis 2 ans. Elle dresse aussi le portrait d'un homme qui malgré sept condamnations depuis 2004,

a toujours respecté les amendes infligées ainsi que les durées des sursis probatoires.

Le Muriautin regrette d'être retombé dans ses travers - il avait déjà eu une condamnation pour les mêmes faits en 2020 - et reste conscient qu'il vend « de la merde ». Quelques instants plus tard, la cour délibère. 30 mois d'emprisonnement dont 12 avec sursis avec l'interdiction de paraître aux Mureaux à sa sortie et éviter ainsi le retour vers ses mauvaises fréquentations. ■

MANTES-LA-JOLIE Pour régler une dette, ils partent cambrioler un appartement

Deux hommes ont été arrêtés le 21 avril à l'intérieur d'un appartement qu'ils étaient en train de cambrioler. Durant leurs auditions, ils ont avoué avoir fait cela pour un mystérieux commanditaire pour lequel ils devaient de l'argent.

Dans la nuit du 20 au 21 avril, les effectifs de la BAC de Mantes-la-Jolie sont avisés qu'un cambriolage

est en cours dans un appartement situé boulevard du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie. Ils arrivent à

temps pour interpellé deux individus toujours présents sur les lieux.

En audition, le premier malfaiteur - un homme de 28 ans, sans domicile connu mais fréquentant Poissy - explique qu'il a contracté une dette de 5 000 euros suite à la dégradation d'un véhicule. De son côté, le second voleur - un homme de 42 ans habitant Plaisir - évoque une « dette de stupe de 20 000 euros ». Un mystérieux commanditaire leur a donc demandé de cambrioler le logement du boulevard Maréchal Juin. Ils devaient retrouver « une valise diagnostic dans l'appart » ainsi que du cash. Ce méfait permettant évidemment d'effacer leurs dettes.

À l'issue des mesures de garde à vue, les mis en cause étaient déférés au tribunal de Versailles et ils ont écopé respectivement d'une peine de 18 mois d'emprisonnement et d'une peine de 30 mois d'emprisonnement. Les deux se sont vus également infliger une interdiction de séjour sur Mantes-la-Jolie pendant 5 ans. ■



À l'issue des mesures de garde à vue, les mis en cause étaient déférés au tribunal de Versailles et ils ont écopé respectivement d'une peine de 18 mois d'emprisonnement et d'une peine de 30 mois d'emprisonnement.

LIMAY Il fait du rodéo urbain sur une moto volée

Le 19 avril, sur la D983 à Limay, les forces de l'Ordre ont réussi à intercepter un jeune homme de 19 ans alors qu'il faisait du rodéo urbain. Suite au contrôle de la moto, les policiers ont pu découvrir qu'elle était volée.

Au matin du 19 avril, les motocyclistes de la BMSR 78 constate qu'un jeune homme de 19 ans, monté sur une motocross non homologuée, pratique du rodéo motorisé urbain de façon à mettre sa vie ainsi que celle des autres usagers en danger.

Dans un premier temps, le contrevenant refuse délibérément d'obtempérer et vient percuter, à cause d'une perte d'équilibre, les motocyclistes, provoquant sa chute et celle d'un policier à hauteur du 14 route de Meulan. Déjà au sol, il finit par être interpellé.

Les vérifications d'usage du véhicule révèlent que le deux-roues utilisé était signalé volé, depuis le 26 novembre 2023, dans une concession KTM situé à Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne). Durant son audition, le jeune de 19 ans, reconnaît le rodéo et tout en soutenant qu'il avait fait l'acquisition de sa motocross sur le site « *le bon coin* » pour la somme de 5 000 euros, réglée en espèces.

Il comparaitra devant le tribunal en janvier 2025. La moto, quant à elle, a été restituée au concessionnaire KTM. ■



Les vérifications d'usage du véhicule révèlent que le deux-roues utilisé était signalé volé, depuis le 26 novembre 2023, dans une concession KTM située à Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne).

ANDRESY Quatre jeunes tentent de voler des pièces de carrosseries

Dans la nuit du 24 au 25 avril, trois jeunes âgés de 14 à 19 ans ont tenté de voler des pièces de quatre véhicules garés au niveau de la résidence Le Nouveau Parc à Andresy. Ils ont été interpellés par la police en flagrant délit.

Quatre jeunes garçons, âgés de 14 à 19 ans, voulaient faire leur petit marché sur le parking de la résidence Le Nouveau Parc à Andresy. Dans la nuit du 24 au 25 avril, ils s'attèlent à désosser quatre véhicules, sûrement pour revendre les pièces volées à des garages ou à des particuliers. Cependant, ils ne sont pas très discrets, et la police municipale est avertie de ces faits.

Les policiers arrivent donc sur les lieux et interpellent le groupe composé de 3 individus. Ils sont alors immédiatement placés en garde à vue. Ils avaient eu le temps de retirer quatre capots, qui étaient rapidement retrouvés dissimulés dans les buissons. Il est à noter que ces individus étaient connus pour des faits similaires dans le Val-d'Oise. ■



Dans la nuit du 24 au 25 avril, ils s'attèlent à désosser quatre véhicules, sûrement pour revendre les pièces volées à des garages ou à des particuliers.

BOIS D'ARCY

Ils tentent de catapulter un colis dans la prison, leur voiture les trahit

Le 23 avril, quatre jeunes ont tenté de faire passer des objets illicites dans la prison de Bois d'Arcy. Cependant, ils ont été repérés par la police avant d'avoir pu catapulter les paquets. Deux d'entre eux comparaissent deux jours plus tard au tribunal de Versailles.

Deux jeunes de 19 ans, l'un originaire de Mantes-la-Ville, l'autre habitant sur Paris XI ont tenté de faire passer des téléphones, les accessoires associés ainsi que des stupéfiants dans la prison de Bois d'Arcy par le biais de catapultes. Le Mantevillois est un habitué, depuis 3 mois, il en est à son 4^{ème} ou 5^{ème} coup du même type, encaissant au passage 150 euros à chaque fois. Cependant, il a un crédo : ne pas regarder ce qu'il y a

dans le sac, ni demander qui est le commanditaire.

Alors qu'il n'a pas le permis, il rejoint deux autres personnes – dont celle venant de Paris - à bord d'une Citroën C3 au niveau de la gare des Mureaux. En tout ils sont donc quatre dans le véhicule puisque le Mantevillois a emmené avec lui un de ses amis d'enfance mineur. Le petit groupe part alors vers « Bois d'Ar » en cet après-midi du 23 avril.

Sauf qu'en arrivant aux abords de la prison, une patrouille de police trouve la citadine suspecte. En effet, le parechoc tient presque par l'opération du Saint-Esprit. S'engage alors une petite course poursuite qui se finit dans l'impasse rue de Bourgogne. Le conducteur n'arrive pas à prendre la fuite car il a une foulure à la cheville, blessure qu'il s'est fait la semaine d'avant en vélo. Le mineur finira par être arrêté, idem pour le Parisien qui essayait de se débarrasser des paquets en les jetant au-dessus d'un box. Quant au quatrième larron, il n'a toujours pas été retrouvé.

Devant le tribunal de Versailles deux jours plus tard, la Justice doit trancher le cas des deux majeurs. Le Mantevillois a tout avoué, sans regretter d'avoir fait une « bêtise », il est conscient que ses actes doivent être punis. Il écope donc de 12 mois de prison, dont 6 avec sursis, avec aménagement de peine pour les 6 autres. Quant à son compère, ce sera 8 mois ferme au sein... de la prison de Bois d'Arcy. Autre peine qui pourra les faire cogiter sur leurs méfaits : les larmes de leurs mères présentes durant le procès. ■

MARLY-LE-ROI

Loki et L'arnaque, frères unis par le trafic de stupéfiants

Deux frères revendaient du cannabis au niveau du secteur des grandes terres à Marly-le-Roi, connus sous les pseudonymes « Loki » et « L'arnaque ». Le second a été jugé le 25 avril par le tribunal de Versailles à 18 mois d'emprisonnement dont 6 avec sursis.



Après avoir mis en place une surveillance, les forces de l'Ordre finissent par les arrêter le 1^{er} avril. Seul « l'arnaque » comparaissait devant le tribunal de Versailles le 25 avril.

Sur Snapchat, ils sont connus comme « Loki » et « L'arnaque ». Mais dans la réalité, celui qui se revendique d'être le dieu de la malice et celui qui pense pouvoir escroquer le gens facilement sont des pipes. Depuis huit mois ces deux frères s'adonnent au trafic de cannabis à Marly-le-Roi, dans le secteur des Grandes Terres. Mais comme ils sont peu discrets, le commissariat de Saint-Germain-en-Laye est averti par une source anonyme.

devant le tribunal de Versailles le 25 avril.

En audition, « Loki » avoue que « tout Marly sait que mon frère deal ». Leur mère aussi d'ailleurs puisque dans leur appartement trop petit, le prévenu prépare les paquets devant elle dans sa chambre. Et là où il est encore moins malin, c'est qu'il se pavane en prenant en photo les pains de cannabis et des liasses de billets sur Snapchat.

Après avoir mis en place une surveillance, les forces de l'Ordre finissent par les arrêter le 1^{er} avril. Seul « l'arnaque » comparaissait

Il a écopé de 18 mois d'emprisonnement, dont 6 avec sursis ainsi que l'interdiction de paraître à Marly-le-Roi. ■



Devant le tribunal de Versailles, le Mantevillois a tout avoué ; sans regretter d'avoir fait une « bêtise », il est conscient que ses actes doivent être punis. Il écope donc de 12 mois de prison, dont 6 avec sursis, avec aménagement de peine pour les 6 autres.

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Le FC Mantois et les Mureaux battus

Les Mantevillois ont chuté sur le terrain de Claye Souilly (2-1) samedi en R1, tandis que dans le même temps, les Muriautins sont retombés dans leurs travers face au leader Villers Houlgate (0-1) en N3.



Les deux clubs yvelinois affrontaient des poids-lourds de leur groupe respectif.

Avec 7 points pris lors des 3 derniers matchs et une dernière place enfin dans le rétroviseur, c'est avec le plein de confiance que les joueurs de l'OFC Les Mureaux accueillent le leader de la poule F de National 3, Villers Houlgate, samedi dernier au stade Léo Lagrange. Malheureusement, les Yvelinois n'auront tenu bon que pendant 1 heure, avant que Teddy Gaudiche n'inscrive le seul et unique but de la rencontre pour les Normands. Les Muriautins restent 13^{ème} de leur poule avec 22 points, devant l'équipe réserve de QRM qui occupe la dernière place, à la différence de buts.

Les Mantevillois, eux aussi, affrontaient un bien classé de son groupe : Claye Souilly, deuxième de la poule A de R1. Une entame de seconde période moribonde leur a finalement coûté la victoire avec deux buts rapidement encaissés. Le penalty pour réduire le score n'aura rien changé : défaites 2-1 à l'extérieur, les joueurs du FC Mantois doivent vite relever la tête avant d'affronter le leader du groupe, Saint-Denis, lors de la prochaine journée ce samedi 4 mai, à 18h au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville. ■

HANDBALL

1500 jeunes handballeurs pour le Tournoi des Étoiles

Le stade Gaston de Chirac de Triel-sur-Seine accueillera, le dimanche 19 mai à partir de 9 h 30, la treizième édition du Tournoi des Étoiles de Handball, organisée par le Triel Chanteloup Hautil Handball.

Depuis 2010, le Triel Chanteloup Hautil Handball (TCHH) organise son Tournoi des Étoiles du Handball.

Cet événement rassemble plus de 1500 jeunes filles et garçons âgés de 7 à 18 ans, licenciés ou non au sein d'un club de handball. Organisé au stade Gaston de Chirac à Triel-sur-Seine, au milieu de la forêt de l'Hautil et à proximité du Parc aux Étoiles, ce tournoi allie convivialité, animations et rencontres sportives.

Des animations gratuites toute la journée

Il est ouvert aux catégories U09 mixtes, U11 mixtes, U13 féminins et masculins, U15 féminins et masculins, et enfin U18 féminins et masculins. L'accueil des équipes se fait à 8h avant le début du tournoi à 9h30, tandis que la remise des récompenses est prévue pour 17h30. Des animations gratuites sont organisées toute la journée et ouvertes à tous. ■

BADMINTON

L'Andrésien MÉRIL Loquette qualifié pour les Jeux Paralympiques

Le para badiste ira défendre les couleurs de son pays lors des Jeux Paralympiques de Paris, qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre.

Après les Jeux de Tokyo, place aux Jeux de Paris pour MÉRIL Loquette ! Le para badiste d'Andrésy s'est qualifié pour l'épreuve reine dans la catégorie SU5, qui regroupe les joueurs debout ayant un handicap touchant un membre supérieur.

Le licencié du club Les Volants de Cergy, qui a débuté à Maurecourt et qui se classe aujourd'hui

4^{ème} mondial de sa catégorie, a également entraîné du côté du club Maurecourt Andrésy Badminton, recevant même la médaille de la Ville des mains du maire Lionel Wastl. « *Maintenant on va aller chercher cette p*tain de médaille* », s'est-il enthousiasmé sur les réseaux sociaux, lui qui n'a encore jamais décroché de timbale olympique au cours de sa jeune carrière. ■



Le para athlète andrésien a avoué que cette qualification a été « plus dure » que celle de Tokyo 4 ans auparavant. Mais il sera bien de la partie.

COURSE A PIED

La 32^{ème} Foulée Villenoise se tiendra le dimanche 26 mai

La municipalité et l'Office municipal des sports de Villennes ont annoncé la date de la nouvelle édition de la traditionnelle Foulée Villenoise : les adeptes de course à pied ont rendez-vous le dimanche 26 mai, au complexe sportif de la rue du Pré-aux-Moutons, pour participer à l'épreuve traditionnelle de la commune. Comme l'année dernière, plusieurs formats sont pro-

posés : des courses pour les enfants (1,2 km et 2 km), des courses pour tous (5 km, 10 km), et le Family Bike and Run : 1 parent coureur et 1 enfant de 6 à 12 ans à vélo sur un parcours de 5 km. Comme les courses des enfants, l'inscription est gratuite. Rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-villennes-sur-seine.fr) si vous souhaitez vous inscrire à l'un des parcours. ■



Comme les courses des enfants, l'inscription est gratuite. Rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-villennes-sur-seine.fr) si vous souhaitez vous inscrire à l'un des parcours.

VOLLEY-BALL

Le CAJVB finit en beauté

Les Conflanais ont bouclé la saison en tête du classement des play-down du championnat Élite Masculine 1, après leur victoire nette et sans bavure face à Caudry (3 sets à 0) le samedi 27 avril.



Ce dernier succès est synonyme de première place pour le CAJVB qui, avec 35 points au compteur après 14 matchs, n'aura été que peu inquiet lors de cette seconde phase du championnat.

C'était un match sans enjeu entre le premier et son dauphin, déjà maintenus au coup d'envoi. Mais les Corsaires du Confluent avaient à cœur de conclure cette saison sur une bonne note. Bonne nouvelle, ils y sont parvenus : les Yvelinois n'ont fait qu'une bouchée des joueurs de Caudry, en ne concédant aucun set lors de cette dernière journée (25-23, 25-16, 25-18), devant leur public au gymnase Pierre Bérégo, samedi dernier.

Ce dernier succès est synonyme de première place pour le CAJVB qui, avec 35 points au compteur après 14 matchs, n'aura été que peu inquiet lors de cette seconde phase du championnat. Qui dit top 4 des play-down, dit maintien : l'équipe Élite évoluera bien en championnat Élite Masculine 1 la saison prochaine, et tentera, pourquoi pas, de décrocher des play-offs qui leur ont échappé cette année. Rendez-vous la saison prochaine ! ■



ENGAGÉS

ET RESPONSABLE

SOCIALEMENT

Nous nous engageons à fournir un logement, mais aussi à améliorer la qualité de vie de nos résidents.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

VALLEE DE SEINE Pendant 3 jours, le Blues sera au cœur des Yvelines

La 9^{ème} édition du festival **Tracteur Blues** se tiendra le week-end des 24, 25 et 26 mai, de Soindres à Hargeville en passant par Mousseaux-sur-Seine.



L'entrée est libre et gratuite pour tous.

Le Festival *Tracteur Blues* revient en force du 24 au 26 mai en Vallée de Seine. Au programme, trois jours de musique envoûtante et d'artisanat local dans 3 communes : Soindres, Hargeville et Mousseaux-sur-Seine.

Un groupe emblématique sera de la partie

La soirée d'ouverture, le 24 mai à Soindres, sera marquée par le blues roots de Louis Mezzasoma et le swing des Mama Shakers. Le lendemain, à Hargeville, retrouvez Louis Mezzasoma suivi d'Awék, un groupe emblématique du blues européen des 30 dernières années. C'est finalement le trio franco-américain Mazingo qui conclura le festival en beauté avec son blues teinté de folk, le 26 mai à Mousseaux-sur-Seine, avant qu'Awék ne passe une dernière fois devant le public.

En parallèle, il sera possible de trouver un marché artisanal, des démonstrations des élèves locaux et des food trucks pour se restaurer. D'ailleurs, l'entrée libre et gratuite pour tous. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.blues-sur-seine.com. ■

VILLENES-SUR-SEINE

Un nouveau club de lecture pour les adultes

Chaque dernier vendredi du mois, à partir de 19h, un temps d'échange est proposé aux lecteurs et lectrices de Villennes-sur-Seine pour discuter autour d'une ou plusieurs lectures de leur choix.

La bibliothèque Émile-Zola lance son club de lecture destiné aux adultes !

Pensé comme un temps d'échange et de partage entre passionnés, ce nouveau rendez-vous permettra à chaque participant de présenter une ou plusieurs lectures de son choix, apporter une petite collation ou boisson, ou simplement se tenir au courant des dernières sorties.

Tous les derniers vendredis du mois

Le club de lecture se tient tous les derniers vendredis du mois, à partir de 19h à la bibliothèque, depuis ce vendredi 26 avril qui marquait la toute première réunion des avides de littérature.

La participation au club est totalement gratuite et ne nécessite aucune inscription. ■

LIMAY

Les habitants sur les planches pour l'Opéra Comique

Il y a plusieurs mois, l'Opéra comique mettait en place un casting à Limay pour le bien d'un nouveau spectacle, intitulé « *Au loin ma ville* ». Depuis janvier 2024, les habitants sélectionnés ont pu participer à des ateliers créatifs gratuits de théâtre, de chant lyrique et de création de costumes, sous la direction de Héloïse Sérazin, metteuse en scène, en collaboration avec le chef d'orchestre Sammy el

Ghadab. Le 19 mai, les habitants de Limay et ses environs deviendront enfin des acteurs et actrices du spectacle avec une première représentation au gymnase Auguste Delaune, puis une semaine plus tard au théâtre national de l'Opéra comique de Paris. L'occasion de découvrir le fruit de leur travail acharné dans l'univers envoûtant de l'opéra. Pour vous inscrire, rendez-vous sur urlr.me/4csvm. ■

MAGNANVILLE

Retour aux années 60 et 80 avec Fun Cooper Band

La recette du groupe est simple : prendre un chanteur à l'harmonica, ajouter deux guitares et saupoudrer d'une basse, faire mijoter. À l'aide d'un clavier, découper les notes de musique, mélanger les à la préparation, parsemer de percussions et de batterie endiablées, mixer le tout avec des cuivres, et vous obtenez Fun Cooper Band,

groupe spécialisé dans le blues, la funk et la soul. Ils vous retrouveront le samedi 4 mai, à 20h30 au Colombier de Magnanville, avec des reprises des Blues Brothers, de Stevie Wonder et de bien d'autres artistes. Les billets sont accessibles entre 5 et 10 euros. Pour les réservations, cela se passe par téléphone au 09 63 65 96 18. ■



Les billets sont accessibles entre 5 et 10 euros. Pour les réservations, cela se passe par téléphone au 09 63 65 96 18.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX

Souchon père et fils sur la scène du Cosec Pablo Neruda

Alain Souchon fera escale aux Mureaux accompagné de ses deux fils, le samedi 11 mai, dans le cadre de sa nouvelle tournée faite de titres incontournables et de quelques surprises.



Alain Souchon et ses deux fils démarrent leur tournée le 7 mai prochain au Vésinet, dans les Yvelines.

Il y a un peu plus de 4 ans, Alain Souchon publiait un nouvel album acclamé par la critique, baptisé *Ici et Là*, fruit d'une étroite collaboration avec ses deux fils, Ours et Pierre. S'en est suivie une tournée triomphale de plus de 100 dates. Cette année, Alain Souchon repart pour un tour accompagné de ses deux progénitures : c'est tous les trois sur scène, en famille, qu'ils revisitent le répertoire d'Alain Souchon, entre titres incontournables, perles rares et quelques surprises, avec une date aux Mureaux.

Incontournables et surprises

C'est le samedi 11 mai prochain, à 20h30 au Cosec Pablo Neruda, qu'Alain, Ours et Pierre organiseront leur réunion familiale. Pour prendre vos places, disponibles au tarif unique de 30 euros, il vous suffit de vous rendre sur le site de la municipalité (billetterie.lesmureaux.fr), ou bien directement à la médiathèque. ■

AUBERGENVILLE

Les livres ont leur festival le 26 mai

Romans en tous genres, bandes dessinées, récits... Les livres auront la côte, le dimanche 26 mai prochain à Aubergenville. C'est plus précisément à la salle du Vivier que l'association de promotion culturelle Mots d'Elles organise son *Festival*

du livre, accessible à tous gratuitement de 10h à 17h. Des auteurs français et belges seront même de la partie et disponibles pour des rencontres et dédicaces, tandis que de nombreuses animations ponctueront la journée. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Trouvez vous le meurtrier de « L'heure des assassins » ?

Londres 1909. Un 31 décembre, soir de réveillon et inauguration du nouveau Théâtre Somerset. Pour l'occasion, la comédie musicale à succès *Peter Pan* a été programmée. Tout le gratin de Londres est réuni. Alors que la cloche retentit pour annoncer le début du spectacle, le patron des lieux et riche homme d'affaires anglais Philip Somerset est retrouvé mort sur le

balcon. Vous voilà embarqués dans « *L'Heure des assassins* », comédie policière de Julien Lefebvre qui passera par l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine le samedi 4 mai prochain sous les coups de 21h. Parviendrez-vous à débusquer le coupable ? Les réservations se font par mail à l'adresse bejart@verneuil78.fr, ou par téléphone au 01 39 71 59 33. ■

REPORTAGE

Retour sur la 1^{ère} édition des Yvelines Olympiades

Le 27 juillet prochain, les Yvelines s'attendent à accueillir de nombreuses épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 telles que le golf, l'équitation ou encore le BMX. Une fièvre des jeux que compte bien transmettre l'association Au service du monde.



L'association Au Service du Monde a organisé les Yvelines Olympiades afin de casser les barrières qui existent entre les jeunes du Département.

Les 18 et 19 avril derniers, l'association Au Service du Monde a décidé d'organiser ces olympiades au gymnase Albert Camus. Une ambiance festive régnait, grâce à de la bonne musique et la présence du célèbre Derka – originaire de Limay – en tant qu'animateur de l'événement. Au programme, des enfants venus de différentes villes

du département (Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Aubergenville, Limay, Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux et Trappes) s'affrontant dans 4 sports différents : le football, le handball, l'athlétisme et le basketball.

Et ce n'est pas tout puisque des stands mettaient en avant les han-

disports et s'occupait également de faire de la prévention sur les dangers des paris sportifs. Comme nous l'explique Djibi Banor, président de l'association Au Service du Monde, ces olympiades ont pour objectif de créer de la cohésion entre les jeunes du territoire : « Au sein de la pratique sportive se trouve la cohésion sociale, le respect et l'éducation. Avec ces olympiades, l'idée est de réunir ces différentes valeurs dans l'optique qu'elles ne fassent plus qu'une. Et ainsi, casser les barrières qui peuvent exister entre des jeunes venant de différentes villes, car ils seront peut-être amenés à se croiser, notamment au lycée ».

Avec Yvelines olympiades, Djibi nourrit de grandes ambitions. À l'avenir, il souhaiterait qu'elles deviennent itinérantes et touchent les différentes villes des Yvelines. C'est pour cela que Mantes-la-Jolie est fortement pressentie pour accueillir la deuxième édition. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur LFM 95.5 et sur lfm-radio.com.

LEVEL UP

Le phénomène Wayne Flenory débarque sur les ondes du 95.5FM

Alors qu'il n'a même pas 20 ans, L'artiste Wayne Flenory, spécialisé dans l'afrobeat, veut déjà partir à la conquête du monde, lui qui enregistre déjà plus de trois millions de stream.

À seulement 19 ans, Wayne Flenory est devenu un artiste viral sur les réseaux sociaux et aussi sur toutes les plateformes de streaming. Aujourd'hui, il compte déjà plus de 500 000 vues sur ses postées sur TikTok ainsi que 3 million de streams ! Ce succès s'explique à son style de musique : l'afrobeat. Ainsi, il n'est pas qu'écouté dans l'Hexagone mais bel et bien aux quatre coins du monde grâce à ses influences afro bercée par des sonorités nigériennes, jamaïcaines et bien sûr de son pays d'origine, le Congo.

en France jusqu'à en dépasser les frontières à l'international. Des plus grandes stars d'Hollywood en passant par des influenceurs, le phénomène Wayne Flenory n'est pas passé inaperçu. Pour le moment, son dernier titre « No Limit » est déjà disponible sur toutes les plateformes de streaming. Si la carrière de Wayne Flenory ne fait que de commencer, il prévoit déjà d'aller conquérir un public à l'international. Restez donc bien à l'affût, puisque 2024 s'annonce remplie de surprises. ■

Level Up, présenté par Popo, tous les jours de 16h30 à 19h30 sur le 95.5FM. L'interview est à retrouver dans son intégralité sur le site internet www.lfm-radio.com.

Après « Mélanie » ou encore « Ginger Me », Wayne Flenory explose avec le titre « Suparo » sur le réseau TikTok avec une trend qui cartonne



Wayne Flenor dans les locaux de LFM Radio.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

7			3	1		5	4	6
4								7
5	1	9		6				8
		5		3	2	1		
8		1		5		2		7
	7		1	9				
9	8				1	4		
	3							5
2	5			4	3	7		9

SUDOKU :
niveau difficile

	8			9	5			
			8					1
2			5		9			8
			4		3			
	3				8			
5	4		8		1			
9								
		4				1	3	6
1			2	3		7		

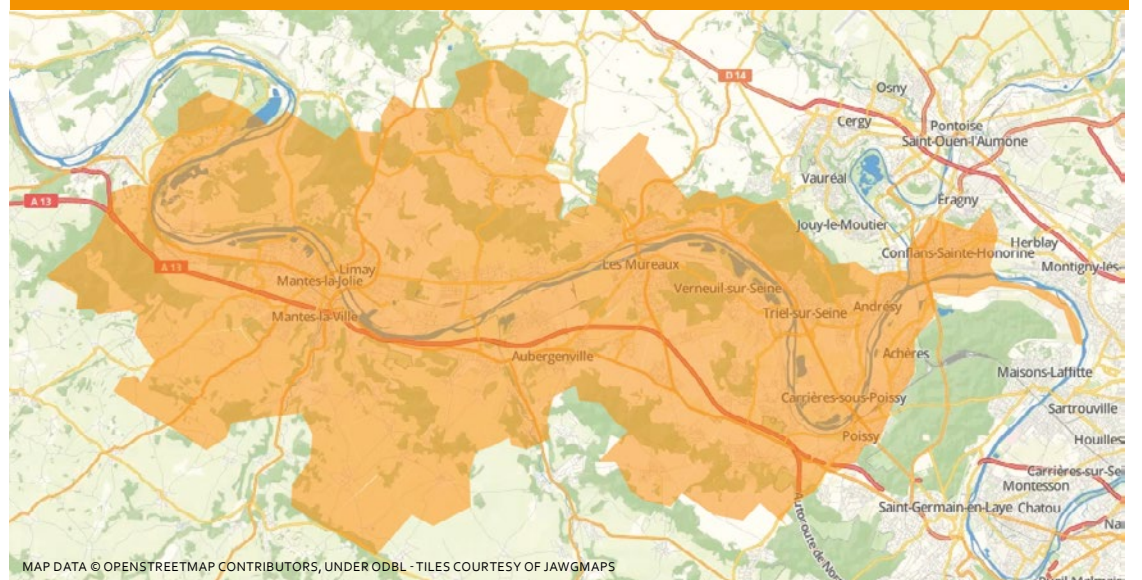
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°387 du 24 avril 2024 :

3	8	7	9	5	4	2	6	1
5	1	6	8	2	3	7	9	4
9	4	2	6	7	1	5	8	3
6	7	1	4	3	9	8	5	2
2	9	4	7	8	5	3	1	6
8	3	5	2	1	6	4	7	9
4	2	8	1	6	7	9	3	5
7	6	3	5	9	2	1	4	8
1	5	9	3	4	8	6	2	7

3	8	9	1	4	2	7	5	6
4	6	5	8	7	3	2	9	1
2	7	1	5	9	6	8	4	3
6	1	8	2	5	4	9	3	7
5	9	4	3	1	7	6	8	2
7	2	3	6	8	9	5	1	4
8	3	7	4	6	5	1	2	9
9	5	2	7	3	1	4	6	8
1	4	6	9	2	8	3	7	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2024 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA FLAMME OLYMPIQUE

Mardi 23 juillet

Live Music & DJ set

Arts du cirque

Breakdance

Sports urbains

...

Accueil
du dernier
relayeur
& **allumage**
du **chaudron** !



Domaine départemental de Madame Élisabeth - VERSAILLES
De 15h30 à 00h



Entrée gratuite,
accès PMR

+ d'infos sur les réseaux sociaux
du Département



COLLECTIVITÉ
ÉTAPE